

AI Act pour votre entreprise

Repères pratiques pour les dirigeants de TPE et PME

Vous pouvez utiliser l'intelligence artificielle pour rédiger, organiser et automatiser votre activité. Vos obligations dépendent de ce que l'outil fait et des personnes concernées. Commencez par examiner chaque usage concret.

Vos premières priorités

- Repérez où l'IA est utilisée et qui vérifie ses résultats.
- Préparez les utilisateurs aux limites des outils.
- Protégez les informations transmises et gardez un contrôle humain adapté.
- Informez les personnes lorsque les règles le demandent.
- Faites analyser les usages qui influencent un recrutement, une évaluation ou l'accès à une formation.

Les règles déjà applicables

Les premières interdictions et les mesures de maîtrise de l'IA s'appliquent depuis février 2025. Certaines règles de transparence s'appliquent depuis août 2026. Les obligations principales des systèmes à haut risque sont prévues pour décembre 2027 ou août 2028, selon leur catégorie. Le texte a été modifié en juillet 2026.

[Texte européen actualisé](#) · [Calendrier européen](#) · [Repères sur la transparence](#)

Une formation est elle obligatoire

L'article 4 demande des mesures adaptées pour développer la maîtrise de l'IA. Il ne fixe ni nombre d'heures, ni certificat obligatoire, ni niveau individuel universel. Une formation adaptée à votre activité peut vous aider. Elle ne remplace pas l'examen de vos outils, de vos données et de vos pratiques.

[Maîtrise de l'IA](#)

Comprendre les mots et les usages

Quatre termes à connaître

Déployeur C'est l'entreprise ou l'organisation qui utilise un système d'IA sous sa responsabilité dans son activité professionnelle.

Fournisseur C'est l'entreprise ou l'organisation qui développe ou fait développer un système d'IA et le propose sous son nom ou sa marque.

Haut risque Ce terme désigne certains systèmes d'IA soumis à des règles renforcées en raison de leur usage, notamment en recrutement, en évaluation ou en accès à une formation.

Deepfake C'est une image, un son ou une vidéo créé ou modifié par IA qui ressemble à une personne, un objet, un lieu ou un événement existant et peut paraître authentique à tort.

Vos usages et vos premières actions

Rédiger ou résumer	Vérifiez les faits. Retirez les informations inutiles avant de les transmettre.
Répondre avec un chatbot	Un chatbot est un assistant qui échange avec vous par écrit. Informez les personnes dès le début et prévoyez un contact humain.
Créer une vidéo avec un avatar réaliste	Un avatar est un personnage numérique. Vérifiez si le contenu est un deepfake et ajoutez une mention claire si nécessaire.
Classer des CV ou évaluer des personnes	Faites analyser le risque avant utilisation. Une vérification humaine finale ne suffit pas à exclure le haut risque.
Automatiser avec une connexion à un outil IA	Vérifiez où les données sont envoyées. Limitez ce que l'outil peut consulter ou faire.
Analyser le visage ou la voix au travail	Écartez les outils qui déduisent les émotions à partir de caractéristiques physiques, hors exceptions prévues.

Ces exemples vous aident à repérer les points à examiner. Ils ne donnent pas une conclusion définitive sur votre outil.

[Transparence des systèmes et contenus](#) · [Pratiques interdites](#) · [Systèmes à haut risque](#) · [Conseils de la CNIL](#) · [Exemples en recrutement et emploi](#)

Préparer votre projet

Les questions à poser avant de démarrer

- Quel problème précis l'outil résout-il ?
- Quelles informations reçoit-il et quelles personnes sont concernées ?
- Peut-il influencer une décision ou réaliser une action qui vous engage ?
- Qui vérifie, corrige et peut arrêter l'outil ?
- Quelles informations et consignes faut-il donner aux utilisateurs ?
- Que se passe-t-il en cas d'erreur, de panne ou de changement d'éditeur ?

Ce que vous pouvez préparer

Préparez une liste de vos usages, des personnes qui les utilisent et des contrats de vos outils. Ajoutez quelques exemples anonymisés : ce sont des exemples dont vous avez retiré les éléments permettant d'identifier une personne.

Pour chaque projet, gardez une fiche qui explique son objectif. Notez les décisions prises, les tests réalisés et les consignes transmises. Adaptez ce suivi à votre situation.

Un exemple concret

Un assistant qui prépare un mail commercial et un outil qui classe des candidats peuvent utiliser le même modèle d'IA. Ils n'ont pourtant pas le même objectif. Avant d'ajouter une fonction de classement ou une action automatique, refaites l'analyse du projet.

Vos responsabilités

Vous connaissez les objectifs de votre entreprise et les données que vous souhaitez traiter. Communiquez ces éléments. Nommez les personnes responsables et appliquez les consignes convenues.

Les responsabilités de votre entreprise, de SF Coaching Partners et des éditeurs sont examinées pour chaque projet. Elles ne dépendent pas seulement de la personne qui paie l'abonnement.

Avancer avec SF Coaching Partners

Nos formations et accompagnements en IA peuvent vous aider à comprendre vos outils, repérer les erreurs et définir des règles adaptées à votre activité. Le contenu et les livrables de chaque intervention sont précisés dans la proposition commerciale.

Un parcours à définir ensemble

- Examiner vos usages et les points qui demandent une analyse complémentaire.
- Préparer les utilisateurs à partir de leurs situations de travail.
- Définir les contrôles, la confidentialité et les informations utiles aux personnes.
- Tester le fonctionnement et prévoir la reprise par une personne.

Les limites à garder en tête

Une formation ou un accompagnement ne délivre pas une certification générale de conformité à l'AI Act. Un système sensible peut demander une expertise juridique et technique spécifique.

Le RGPD est le règlement européen qui protège les données personnelles. Il continue de s'appliquer, comme les règles de confidentialité, les droits d'auteur et les obligations de votre métier.

Pour un premier échange

Présentez deux usages prioritaires, les personnes qui les utiliseront et les informations nécessaires. Contactez SF Coaching Partners par vos canaux habituels pour définir le contenu de l'intervention.

Sources officielles pour approfondir

[Texte européen actualisé](#) · [Maîtrise de l'IA](#) · [Calendrier européen](#) · [Transparence des systèmes et contenus](#) · [Pratiques interdites](#) · [Systèmes à haut risque](#) · [Conseils de la CNIL](#) · [Exemples en recrutement et emploi](#)
[Consulter notre charte IA](#)

Ce guide est informatif et ne constitue pas un conseil juridique.